



Arts du cirque

Classe terminale, enseignement de spécialité,
voie générale

Mai 2019

Sommaire

Préambule commun aux enseignements artistiques de spécialité du cycle terminal	3
Préambule spécifique à l'enseignement de spécialité d'arts du cirque	4
■ <i>Enjeux et objectifs</i>	4
■ <i>Compétences</i>	6
■ <i>Questionnement : « Pourquoi est-ce que j'entre en piste ? »</i>	7
■ <i>Situations d'enseignement</i>	7
■ <i>Attendus de fin de lycée</i>	9
■ <i>Évaluation</i>	9

Préambule commun aux enseignements artistiques de spécialité du cycle terminal

Les enseignements de spécialité suivis à partir de la classe de première accueillent des élèves particulièrement intéressés par le domaine artistique choisi. Les programmes fixent les objectifs à atteindre chaque année du cycle, en insistant sur les compétences requises pour réussir dans l'enseignement supérieur.

La pratique artistique et le renforcement des connaissances culturelles sont les principaux objectifs de ces enseignements. S'y ajoute le développement de la capacité de l'élève à penser son rapport à l'art dans le contexte de la société contemporaine et à construire son parcours d'études supérieures en référence aux métiers des arts et de la culture. Les thématiques et questionnements des programmes permettent aux professeurs d'accompagner la progression des élèves, de tenir compte de leurs acquis, de leurs profils et de leurs aspirations, notamment liés aux autres spécialités choisies parallèlement.

Les enseignements artistiques développent des compétences transversales et transposables qui contribuent à la réussite des élèves dans de nombreuses voies d'études. La stimulation de l'imaginaire au service de la création, l'exigence méthodologique, la capacité d'abstraction, l'esprit collaboratif et l'analyse critique sont quelques-unes de ces compétences travaillées.

Selon des modalités qui leur sont propres, les enseignements artistiques tirent parti des ressources de l'établissement et des partenaires culturels. Ces relations partenariales sont d'autant plus importantes qu'elles ouvrent les enseignements vers des contextes professionnels variés et permettent ainsi aux élèves de prendre connaissance des différents métiers et parcours de formation en lien avec les domaines artistiques qu'ils étudient. Ils peuvent s'appuyer sur les dispositifs complémentaires relevant de l'éducation artistique et culturelle.

Préambule spécifique à l'enseignement de spécialité d'arts du cirque

L'enseignement des arts du cirque propose une approche sensible et poétique du monde ainsi qu'une expérience spécifique par la pratique régulière des disciplines circassiennes et par une double relation à autrui, partenaire et public, dans un contexte de représentation. En cela, il contribue à une formation riche et singulière, personnelle et civique. L'élève précise en effet des choix affirmés et argumentés ; il conforte son adhésion à des valeurs essentielles : la liberté, la solidarité, la fraternité, la tolérance, le respect de l'autre autant que de soi-même.

La place du corps y est centrale, dans ses relations à l'espace, au mouvement, aux intentions et aux émotions. Dans sa diversité, l'expérience du cirque développe des qualités fondamentales chez les élèves (patience, rigueur, sensibilité, persévérance...). Cet enseignement permet l'épanouissement d'une identité singulière et de la confiance en soi et en l'autre. Il contribue à la formation d'un élève ouvert au monde et à ses cultures.

Comme dans tout enseignement artistique, pratique et théorie s'entremêlent. Le cirque, par essence, s'inscrit au croisement des arts. Il est par son histoire, son répertoire, ses formes, et ses esthétiques, comme par ses dimensions économique, sociale ou politique, un objet autant qu'un vecteur de connaissances. Il invite à l'interdisciplinarité. À partir des aptitudes qu'elles mobilisent, les quatre grandes familles de disciplines (pratiques acrobatiques, manipulations d'objets, jeu comique et dressage) sont autant de langages pour penser, créer et communiquer.

Les différents partenariats mis en œuvre sont essentiels à cet enseignement artistique. Ils facilitent la rencontre des artistes, des œuvres, des esthétiques, et la fréquentation des lieux de production et de diffusion. Ils sont un terrain de découverte des univers et des métiers du spectacle, d'autant plus riches et ouverts que leur visée n'est pas professionnalisante.

■ Enjeux et objectifs

Acquérir une solide culture dans le domaine du cirque.

L'enseignement de spécialité développe une culture ambitieuse, accessible à tous les élèves. Il invite à interroger les spectacles et la démarche de création.

L'enseignement suivi éventuellement en classe de seconde et en classe de première a permis de construire des connaissances et des repères culturels et civiques, de développer une première approche méthodologique de l'analyse des œuvres. En classe terminale, l'élève

interroge le processus de création et analyse de manière critique les spectacles proposés, vus et créés, en comparant les œuvres et en approfondissant la réflexion au moyen de lectures diverses.

L'élève étudie les questions historiques, esthétiques, techniques, sociales ou économiques qui fondent les arts du cirque. Il acquiert la connaissance des œuvres, des artistes, des lieux de production et de diffusion. Il mène une réflexion esthétique sur les arts du cirque, porte un regard critique sur les diverses pratiques circassiennes et accède peu à peu à une compréhension fine des enjeux de la représentation du corps. Sur ces différents aspects, les partenariats sont essentiels.

En fonction de ses projets de création, collectifs ou personnels, l'élève met en relation le cirque et les autres arts avec les domaines de la connaissance et les autres enseignements de terminale.

Vivre des expériences variées et penser l'articulation entre théorie et pratique.

Les connaissances théoriques éclairent les acquisitions pratiques. L'élève approfondit une ou deux disciplines circassiennes pour créer et développer sa propre pratique, pour lui donner du sens et pour mieux l'orienter. Il apprend à gérer les risques pour se protéger tout en progressant. En s'appuyant sur l'analyse de spectacles, il développe son processus de création. C'est dans l'articulation entre savoirs, rencontres avec les œuvres et les artistes et expérience sensible et pratique que l'élève construit ses compétences.

Préciser son jugement pour définir ses choix d'orientation.

En classe terminale, l'élève doit avoir conscience de sa progression et des orientations qui s'offrent à lui.

S'il envisage une poursuite d'étude en lien avec le monde du cirque et des arts, il doit avoir une connaissance réelle des enjeux, des débouchés et des différentes structures, qu'il s'agisse de la position d'artiste et de ses nombreuses déclinaisons, qu'il s'agisse des métiers de la technique, ou ceux de la critique, de l'administration, de la communication, de l'enseignement ou de tout autre champ professionnel.

Si l'élève désire poursuivre dans un autre domaine que celui du cirque, il doit être en mesure de valoriser les compétences transversales que sa spécialité lui a permis de développer. C'est sur ces qualités qu'il pourra réussir son projet d'orientation.

■ Compétences

Personnaliser sa pratique d'une ou deux disciplines issues des grandes familles du cirque (pratiques acrobatiques, manipulations d'objets, jeu comique).

En classe terminale, l'élève approfondit le choix fait en classe de première parmi les familles du cirque. Il vise une amélioration réelle du langage corporel et l'enrichissement des intentions qu'il attribue aux figures et aux mouvements. L'engagement corporel, le dépassement de soi avec une prise de risque mesurée permettent cet enrichissement. Il sait gérer, réguler lucidement et en autonomie la préparation, l'entraînement et la récupération. Il est autonome dans sa gestion du matériel. La recherche originale et la fluidité du mouvement, la présence et le jeu scénique sont des axes importants de son travail. Il poursuit sa spécialisation dans une ou deux disciplines, en référence aux artistes et aux œuvres. Il doit être capable de s'engager dans un projet de création originale individuelle ou collective.

Identifier et mettre en œuvre les différentes étapes du processus de création.

En classe de première, l'élève a identifié quelques procédés de composition et d'écriture. En classe terminale, l'analyse de son travail lui permet de faire émerger une démarche et un style personnels. Il intègre l'univers sonore et musical et la scénographie dans ses choix, étayés par des intentions, une thématique, un propos. L'élève est capable d'explicitier ses sources d'inspiration. Il retrace dans son carnet de bord les phases de son acte créatif. Il propose une prestation collective ou individuelle devant un public.

Interroger les œuvres et construire une analyse critique.

À partir des œuvres étudiées, l'élève mène des recherches documentaires, questionne sa démarche et ses intentions, valorise ses rencontres avec les artistes et approfondit sa connaissance du répertoire. La venue au spectacle est, pour lui, l'occasion de construire une véritable culture et d'élaborer une analyse personnelle argumentée. Il est capable de mettre en lien un spectacle avec d'autres créations, d'identifier les intentions et les effets recherchés par les artistes, ainsi que leur réception par le public. Il apprend à rendre compte de son travail d'analyse à l'écrit comme à l'oral. À cet effet, il peut utiliser son carnet de bord, éventuellement numérique, qui constitue un lieu de réflexion, de recherche, d'expression personnelle, d'analyse et de jugement critique.

■ Questionnement : « Pourquoi est-ce que j’entre en piste ? »

En classe terminale, l’élève réfléchit à son acte créatif et à son parcours de formation : il approfondit ses connaissances, il analyse ses prestations et les soutient. Il est amené à créer et à référer sa création à des connaissances, à développer son esprit critique et à construire une approche personnelle du cirque. Explorer des questions humaines et esthétiques, porter des valeurs et les représenter sur la piste devient un enjeu central. L’élève s’interroge sur ses intentions, sur son rapport au public et sur son interprétation. Il parvient à saisir ce qu’on nomme au cirque un « état de corps juste », c’est-à-dire un état perçu par le spectateur comme naturel, évocateur et sincère. Il s’interroge sur l’espace de jeu le mieux adapté à son propos : la piste désigne alors tout espace circassien et public d’expression artistique. En s’impliquant dans son projet créatif et en préparant sa poursuite d’études dans l’enseignement supérieur, l’élève approfondit les enjeux de la question : « Pourquoi est-ce que j’entre en piste ? ».

■ Situations d’enseignement

S’appropriier le programme limitatif national.

En classe terminale, l’enseignement s’appuie sur un programme limitatif national composé de deux éléments qui peuvent être :

- une œuvre de cirque (spectacle ou numéro) ;
- un artiste ou un cirque ou une compagnie ;
- une discipline ou une famille de disciplines de cirque ;
- un thème ;
- une question.

Le professeur conçoit et met en œuvre les situations d’enseignement en référence au programme limitatif national.

Connaître les institutions et les métiers du cirque, mettre ses compétences au service d’autres parcours.

Il s’agit pour l’élève de connaître les cursus de formations supérieures et universitaires, les compétences attendues, les certifications et les diplômes délivrés ainsi que les différentes activités professionnelles en lien avec les arts du cirque. Il prend aussi connaissances des différents métiers artistiques, techniques et administratifs du cirque, les filières

professionnalisantes, ainsi que les centres de ressources et de recherches scientifiques français, étrangers et internationaux. Il identifie d'autres domaines dans lesquels il peut investir ses compétences (STAPS, médecine, sciences humaines et sociales, management, communication, métiers de la culture et du tourisme ...). Les éléments recueillis enrichissent son carnet de bord.

Analyser le processus de création de différentes œuvres de cirque.

La venue au spectacle et l'étude du programme national limitatif s'accompagnent d'une analyse du processus de création qui vise à mieux saisir le propos tenu et à développer une approche pluridisciplinaire. L'élève interroge le sens des œuvres, questionne les dimensions poétiques ou symboliques en lien avec les choix esthétiques des artistes.

Ce travail vient nourrir la pratique et conduit l'élève à faire des propositions dans la discipline de son choix.

S'engager dans une démarche créative et mettre en œuvre des procédés de composition.

L'élève entreprend une démarche de recherche visant une création circassienne collective ou individuelle. Il s'appuie pour cela sur sa connaissance du répertoire de cirque et sur des références artistiques de son choix. Les acquis techniques et artistiques de la classe de première sont approfondis. Le travail sur l'espace, le rythme, l'énergie et la présence donne du sens à sa proposition. L'élève conçoit et met en piste son projet créatif. Son carnet de bord témoigne de l'apport des rencontres, des spectacles, des regards extérieurs et des connaissances construites au fil du cycle.

Maîtriser les outils permettant de rendre compte de ses expériences.

En classe terminale, le carnet de bord devient l'outil privilégié pour rendre compte du processus de création. L'élève est capable de déployer un propos argumenté qui peut prendre la forme d'un court essai, d'une note d'intention, d'un exposé oral ou d'un entretien avec un jury. Il identifie ses compétences, ses atouts et ses marges de progrès pour nourrir son projet de poursuite d'études.

■ Attendus de fin de lycée

En fin de cycle, l'élève doit :

- témoigner d'une connaissance approfondie du cirque ;
- analyser et apprécier une proposition artistique, développer son esprit critique ;
- formuler une définition personnelle du cirque ;
- évoluer en toute sécurité, en tenant compte des capacités et des limites de son corps, avoir acquis des réflexes pratiques et des connaissances physiologiques ;
- se spécialiser dans la pratique d'une ou deux disciplines, en maîtriser le vocabulaire spécifique corporel et lexical, les références historiques et le répertoire ;
- s'engager dans un processus créatif et être en mesure de le défendre.

■ Évaluation

L'évaluation des apprentissages est un outil au service de la formation des élèves. Le professeur conçoit des situations d'évaluation qui permettent de mesurer le degré d'acquisition des compétences à un moment donné du parcours de l'élève, ainsi que sa maîtrise des éléments du programme national limitatif. Durant l'année de terminale, une évaluation continue, progressive et explicite des apprentissages est assurée pour tous les élèves.

Cette évaluation est en cohérence avec les compétences visées en classe terminale et prépare notamment les épreuves du baccalauréat :

- créer, interpréter et présenter une proposition circassienne en lien avec le questionnement de la classe de terminale « Pourquoi est-ce que j'entre en piste ? » ;
- mobiliser des connaissances pour mener une analyse réflexive sur le processus de création et construire un propos oral et écrit qui témoigne d'une capacité de jugement ;
- élaborer un carnet de bord.